

Communauté de communes

Ardèche Rhône Coiron

Compte-rendu
du Conseil Communautaire du 13 mars 2017 à 18H00,
au siège de la Communauté de Communes Ardèche Rhône-Coiron.

PRESENTS :

NOM	FONCTION	ORGANISME
BOUNIARD Philippe	Conseiller Municipal-Délégué Communautaire.	Mairie d'Alba La Romaine.
BOSQUET Christian	Maire-Vice-Président.	Mairie d'Aubignas.
BOYER Yves	Maire-Vice-Président.	Mairie de Baix.
BRESOLIN Thierry	Conseiller Municipal-Délégué Communautaire.	Mairie de Le Teil.
CHAMBERT Yves	Conseiller Municipal-Délégué Communautaire.	Mairie de Le Teil.
COTTA Robert	Maire-Vice-Président.	Mairie de Cruas.
CUER Eric	Maire-Président.	Mairie de Meysse.
CURTIUS-LANDRAUD Patricia	Adjointe-Déléguée Communautaire.	Mairie de Le Teil.
DUSSERRE Marc	Maire-Délégué Communautaire.	Mairie de Saint Pierre La Roche.
D'ALOIA Christine	Conseillère Municipale-Déléguée Communautaire.	Mairie de Cruas.
GALAMIEN Nathalie	Conseillère Municipale-Déléguée Communautaire.	Mairie de Le Teil.
GRIFFE Gérard	Conseiller Municipal-Délégué Communautaire.	Mairie de Le Teil.
HAOND Claudette	Conseillère Municipale-Déléguée Communautaire.	Mairie de Cruas.
JIMENEZ René	Adjoint-Vice-Président.	Mairie de Rochemaure.
LAUSSEL Marie-Josèphe	Adjointe-Déléguée Communautaire.	Mairie de Meysse.
LAMBERT Adèle	Adjointe-Déléguée Communautaire.	Mairie de Rochemaure.
LEBRAT Jacques	Maire-Délégué Communautaire.	Mairie de Valvignères.
LECERF Christian	Maire-Délégué Communautaire.	Mairie de Rochemaure.
MAZELLIER Noëlle	Conseillère Municipale-Déléguée Communautaire.	Mairie de Le Teil.
MORELLI Pierre	Conseiller Municipal-Délégué Communautaire.	Mairie de Cruas.
NOËL Bernard	Adjoint-Vice-Président.	Mairie de Le Teil.
PALIX Dominique	Maire-Vice-Présidente.	Mairie de Saint Symphorien SsousChomérac.
PETITJEAN Gilbert	Maire-Vice-Président.	Mairie de Saint-Thomé.
PEVERELLI Olivier	Maire-Vice-Président.	Mairie de Le Teil.
POLLARD BOULOGNE Annie	Maire-Déléguée Communautaire.	Mairie de Saint-Bauzile.
ROBERT Jean	Maire-Déléguée Communautaire.	Mairie de Saint Martin Sur Lavezon.
SAVATIER Paul	Maire-Vice-Président.	Mairie de Saint Vincent de Barrès.
TESTON Joël	Adjoint-Vice-Président.	Mairie d'Alba La Romaine.
TOLFO Pascale	Adjointe-Déléguée Communautaire.	Mairie de Le Teil.
OZIL Guillaume	Directeur Général des Services	EPCI Ardèche Rhône Coiron.

Secrétaire de séance : Madame Marie Josèphe LAUSSEL.

Absents excusés : MM Olivier BUTOT, Alain BERNARD, Madame Carole DOLARD, Rachel COTTA.

Absents excusés avec procuration :

Monsieur Jean-Marie PECHOUX a donné procuration à Monsieur Robert COTTA.

Monsieur Olivier BUTOT a donné procuration à Monsieur Bernard NOËL.

Monsieur Michel JOUVE a donné procuration à Monsieur Olivier PEVERELLI.

Monsieur Jean-Paul MICHEL a donné procuration à Madame Pascale TOLFO.

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Ardèche Rhône Coiron s'est réuni en session ordinaire au siège de la Communauté de Communes Ardèche Rhône Coiron à Cruas sous la Présidence de Monsieur Eric CUER, Président.

Le Compte rendu du Conseil Communautaire du 16/02/2017 a été approuvé à l'unanimité des membres présents. Madame Marie-Josèphe LAUSSEL Adjointe au Maire de la Commune de Meysse et déléguée communautaire, a été désignée comme secrétaire de séance.

Avant de passer au premier point de l'ordre du jour portant sur la présentation du rapport d'activités 2016 de l'EPIC office du Tourisme Sud Ardèche Rhône et Villages, le Président Monsieur Eric CUER a proposé aux membres présents de l'organe délibérant d'inscrire les dispositions juridiques suivantes à l'ordre du jour :

- Désignation de représentants de l'EPCI Ardèche Rhône Coiron à la commission du marché des producteurs locaux et de Pays.
 - Renouvellement de la mise à disposition partielle d'un agent titulaire de la Communauté de Communes Ardèche Rhône Coiron au Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Entretien de la Payre pour exercer les fonctions d'agent administratif.
 - Renouvellement de la mise à disposition partielle d'un agent titulaire de la Communauté de Communes Ardèche Rhône Coiron au Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Entretien de la Payre pour exercer les fonctions de technicien rivières.
 - Convention de remboursement de frais entre la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron et le Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Entretien (SMAE) de la Payre et de ses affluents.
 - Modification du tableau des effectifs. Création d'un emploi d'Adjoint Technique Territorial de 2ème classe à temps complet (35h/Hebdo).
 - Création d'un poste d'agent d'entretien multi sites dans le cadre du dispositif Contrat Unique d'Insertion – Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CUI – CAE).
- L'intégration des dispositions juridiques précitées a été approuvée à l'unanimité par les membres présents de l'organe délibérant.

Le Président a ensuite informé les membres présents de l'organe délibérant du marché conclu dans le cadre de sa délégation du conseil communautaire avec la société STRATORIAL FINANCES basée à VOIRON (38) pour une mission d'accompagnement financière et fiscale pour un montant de 19 180€ HT soit 23 016€ TTC.

Présentation du Rapport d'Activités 2016 de l'EPIC OTI « Sud Ardèche Rhône et Villages » :

Monsieur Gilbert PETITJEAN Président de l'Office du Tourisme Intercommunal « Sud Ardèche Rhône et Villages » couvrant les communes d'Alba La Romaine, Aubignas, Le Teil, Saint-Thomé et Valvignères, a présenté aux membres présents de l'organe délibérant le rapport d'activité 2016 de l'OTI.

L'EPIC Office du Tourisme Intercommunal « Sud Ardèche Rhône et Villages » c'est sur l'année 2016, un budget de fonctionnement de 188 000€ (résultat de clôture 2016 avec un excédent de fonctionnement reporté de 41 840€) et un budget d'investissement de 4 613 € (résultat de clôture 2016 avec un excédent d'investissement reporté de 4 611€).

C'est aussi une équipe de 6 personnes (4 salariés permanents, 2 salariés saisonnières) qui se forme (13 journées de formation) et qui connaît son territoire et ses partenaires dont **83** acteurs économiques. (5 visites de terrain des partenaires, présence active dans les réseaux (MUSEAL...)).

L'Office du Tourisme Intercommunal est classé en catégorie II.

Sur les deux bureaux d'accueil (OTI Le Teil et Point I d'Alba La Romaine) sur l'année 2016 :

Une fréquentation 2016 avec 8135 contacts pour 317 jours d'ouverture. 45% de population locale pour Le Teil et 11% pour Alba La Romaine. Une clientèle française en majorité de Rhône-Alpes et du Nord de la France. Une clientèle étrangère en majorité de Belgique, des Pays-Bas et d'Allemagne. Une augmentation de la fréquentation des visites guidées.

La communication de l'OTI sur l'année 2016 :

Edition d'un guide touristique de 68 pages en quadrichromie 15 000 exemplaires.

La réalisation de sets de table 30 000 exemplaires présents dans 17 restaurants.

Flyers dans le cadre des visites guidées estivales diffusés à 2 500 exemplaires.

Edition de quatre lettres internes envoyées aux partenaires et vingt-cinq articles dans la presse locale.

Des outils numériques de l'OTI à réactualiser :

Le site internet : www.sud-ardeche-tourisme.com **40 633** visites, 155 234 pages vues et 16 345 téléchargements (-11.33%) par rapport à l'année 2015.

Version mobile 30 244 visites (+48% par rapport à 2015).

Accès WIFI gratuit sécurisé plébiscité sur les 2 points info (+ de 1 200 connexions).

La Promotion de l'OTI :

Affichage dynamique visible de l'extérieur sur les 2 points d'info.

Présence sur des rencontres professionnelles.

Accueil hors les murs, 13 permanences dans les campings partenaires.

Participation au Salon d'Aix en Provence, à la foire agricole d'Alba La Romaine, « Montélimar Couleur Lavande », 3 journées rencontre tourisme ...

Commercialisation de journées groupe, 22 journées vendues pour un chiffre d'affaires de 30 000€ (contre 6 000€ en 2015), 22 acteurs partenaires sur l'offre groupes (territoire Barrès-Coiron, Aven Orgnac, Caverne Pont d'Arc...).

Organisation d'ateliers numériques avec 3 professionnels formés.

Participation à la candidature au label « Vignobles et découvertes

A l'issue de cette présentation, le Président M. Eric CUER a abordé les autres points de l'ordre du jour relatifs aux votes des dispositions juridiques et budgétaires suivantes, adoptées à l'unanimité des membres présents :

Dispositions d'ordres juridiques :

-Rapport d'activités 2016 de l'office du tourisme Sud Ardèche Rhône et Villages.

-Indemnités de fonction du Président et des Vice-Présidents.

-Contrat d'assurances des risques statutaires des agents de la CC Ardèche Rhône Coiron.

-6ème modification statutaire du Syndicat Mixte du Pays de l'Ardèche Méridionale portant sur le retrait du département en vue de la constitution du syndicat en Pôle d'Equilibre Territorial (PETR) pour une candidature au portage d'un contrat de ruralité pour le compte de ses collectivités membres.

Il a été précisé que cette constitution du Syndicat en PETR permettait aussi le maintien des emplois territoriaux du Syndicat avec la suppression par la Région des Contrats de Développement Durable Rhône Alpes.

-Modification statutaire de l'EPIC Office du Tourisme Intercommunal portant sur la modification de la composition du comité de direction (15 représentants titulaires du collège élus et 14 représentants du collège professionnels), son extension au territoire de la Communauté de Communes Ardèche Rhône Coiron et en parallèle la suppression de la régie office du tourisme intercommunal Barrès Coiron avec effet au 1^{er} avril 2017.

-Non transfert de compétences « Elaboration de Plan Local d'Urbanisme, de document d'urbanisme en tenant lieu et de carte communale » à la Communauté de Communes.

-Signature contrat barème E avec l'éco-organisme Eco-Emballages pour une durée de un an soit jusqu'au 31 décembre 2017.

-Désignation de Madame Nathalie GALAMIEN conseillère communautaire d'Ardèche Rhône Coiron en tant que déléguée au Conseil d'Administration de la Maison de l'Emploi et de la Formation de l'Ardèche Méridionale.

-Désignation de Monsieur Bernard NOËL, Vice-Président de la Communauté de Communes Ardèche Rhône Coiron en tant que délégué au Conseil d'Administration du Lycée Xavier MALLET.

-Désignation de Monsieur Bernard NOËL, Vice-Président de la Communauté de Communes Ardèche Rhône Coiron en tant que délégué au Collège Marcel CHAMONTIN.

-Désignation de Messieurs Yves BOYER et Bernard NOËL Vice-Présidents de la Communauté de Communes Ardèche Rhône Coiron à la commission du marché des producteurs locaux et de Pays.

-Renouvellement de la mise à disposition partielle d'un agent titulaire de la Communauté de Communes Ardèche Rhône Coiron au Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Entretien de la Payre pour exercer les fonctions d'agent administratif.

-Renouvellement de la mise à disposition partielle d'un agent titulaire de la Communauté de Communes Ardèche Rhône Coiron au Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Entretien de la Payre pour exercer les fonctions de technicien rivières.

-Convention de remboursement de frais entre la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron et le Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Entretien (SMAE) de la Payre et de ses affluents.

-Modification du tableau des effectifs. Création d'un emploi d'Adjoint Technique Territorial de 2ème classe à temps complet (35h/Hebdo).

-Création d'un poste d'agent d'entretien multi sites dans le cadre du dispositif Contrat Unique d'Insertion – Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CUI – CAE).

Dispositions d'ordres budgétaires :

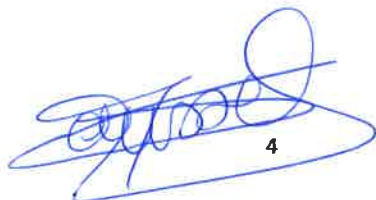
-Vote du budget annexe 2017 de l'Office du Tourisme Intercommunal qui se décline comme suit :

- Fonctionnement : 36 510,00 euros
- Investissement : 5 042.25 euros.

A l'issue de la présentation et du vote des dispositions juridiques et budgétaires précitées, le Président Monsieur Eric CUER a fait état aux membres présents de l'assemblée délibérante du calendrier des rencontres programmées avec les conseils municipaux des communes dans le cadre de la préparation budgétaire 2017 :

Lundi 27 mars 2017 à 18h30. (Saint-Thomé)	Intervention Stratorial Finances : Présentation devant les conseils municipaux des communes d'Aubignas, Alba La Romaine, Saint-Thomé, Valvignères, scénario de BP 2017 retenu par le bureau avec la présentation des enjeux financiers et fiscaux pour chaque commune.
Mardi 28 mars 2017 à 18h00 (Le Teil)	Intervention Stratorial Finances : Présentation devant le conseil municipal de la commune de Le Teil, du scénario de BP 2017 retenu par le bureau avec la présentation des enjeux financiers et fiscaux pour la commune.
Jeudi 30 mars 2017 à 18h00 (Mairie de Cruas)	Intervention Stratorial Finances : Présentation devant les conseils municipaux des communes de Cruas, Meysse et Rochemaure du scénario de BP 2017 retenu par le bureau avec la présentation des enjeux financiers et fiscaux pour chaque commune.
Mardi 4 avril 2017 à 18h00 (Saint-Vincent de Barrés)	Intervention Stratorial Finances : Présentation devant les conseils municipaux des communes de Saint-Vincent-de-Barrés, Saint-Martin-Sur-Lavezon, Saint-Pierre-La-Roche, Saint-Bauzile du scénario de BP 2017 retenu par le bureau avec la présentation des enjeux financiers et fiscaux pour chaque commune.
Jeudi 6 avril 2017 à 18h00 (Baix)	Intervention Stratorial Finances : Présentation devant les conseils municipaux des communes de Baix, Saint-Symphorien-sous-Chomérac, Saint-Lager-Bressac, du scénario de BP 2017 retenu par le bureau avec la présentation des enjeux financiers et fiscaux pour chaque commune.

Le Président a levé la séance à 19H30.



La Secrétaire de séance,
Marie Josèphe LAUSSEL.